

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Elimination et la**  
**Valorisation des DEchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	13

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt-deux et le mardi 27 septembre à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 19 septembre 2022, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Evelyne CARON (suppléante de M. MAJEWICZ), Isabelle MUYS (suppléante de M. MIGNONET), Messieurs Emmanuel AGIUS, Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. HAMY), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Bruno DEMILLY, Pascal DUBUS (suppléant de M. MARCOTTE-RUFFIN), Gérard GRENAT, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Olivier PLANQUE.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY (suppléé par M. BEGUE), Olivier MAJEWICZ (suppléé par Mme CARON), Hugo MARCOTTE-RUFFIN (suppléé par M. DUBUS), Philippe MIGNONET (suppléé par Mme MUYS), Antoine PERALDI.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Guy BEGUE

**F3-09-2022 : MARCHÉ DE LOCATION LONGUE DUREE D'ENGINS DE MANUTENTION AVEC CONTRAT D'ENTRETIEN DE TYPE « FULL SERVICE » – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Monsieur Gérard GRENAT, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, par délibération en date du 21 septembre 2021, le Comité Syndical a décidé de lancer un appel d'offres ouvert concernant la location longue durée d'engins de manutention avec contrat d'entretien de type « full service » (3 lots).

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à deux reprises :

- le 15 septembre 2022 pour l'ouverture des plis,
- le 27 septembre 2022 pour l'attribution des marchés.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de cette dernière séance, a décidé :

- de relancer la procédure concernant le lot n°1 (location de 2 engins de manutention avec godet à griffes « spécial déchets » à moteur thermique fonctionnant au G.N.R.) au motif que les prix proposés excèdent les crédits budgétaires alloués au marché tels qu'ils ont été déterminés et établis avant le lancement de la procédure, conformément à l'article L. 2152-3 du Code de la Commande Publique,
- de relancer la procédure concernant le lot n°2 (location d'un chariot élévateur avec tablier à pinces à serrage latéral, à moteur thermique fonctionnant au G.N.R) au motif que les prix proposés excèdent les crédits budgétaires alloués au marché tels qu'ils ont été déterminés et établis avant le lancement de la procédure, conformément à l'article L. 2152-3 du Code de la Commande Publique,
- d'attribuer le lot n°3 (location d'une nacelle verticale articulée à moteur électrique) à la société SALT pour un montant de 472,00 € H.T. / mois.

062-256203936-20220927-F3-09-2022-DE  
Date de réception préfecture : 30/09/2022

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 15 septembre 2022, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la non attribution des lots n°1 et n°2,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à relancer la procédure pour les lots n°1 et n°2,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le lot n°3 avec la société SALT1,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, mandater et ordonnancer les dépenses relatives au lot n°3. Les crédits seront inscrits au budget 2023 au compte 611.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois  
susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

*[Signature]*  
62 011 CALVADOS CEDEX

Décision rendue exécutoire  
Le 30/09/2022  
Certifié exact.  
L'ordonnateur.